



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le **27/05/2026**
ID : 057-245700695-20260520-D2026_65_SI-AR

DECISION 2026-65

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Remplacement complet d'un ascenseur à la Maison de retraite « Résidence d'Automne » à Cattenom » est conclu avec la société OTIS, située à 57140 WOIPPY, pour un montant de 69 900,00 € H.T. soit 83 880,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 20 mai 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

